****

**UN MONDE SANS PROSTITUTION**

PRÉSENTATION DE LA

CONCERTATION DES LUTTES CONTRE L’EXPLOITATION SEXUELLE

AU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR L’EXPLOITATION SEXUELLE

DÉCEMBRE 2013

****

**Qui nous sommes?**

La Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (la CLES) a pour mission, d’une part, de faire connaître l'impact de l’exploitation sexuelle commerciale et l’industrie qui s’est développée autour de celle-ci sur les droits des femmes en menant un travail de conscientisation du grand public en général et des jeunes en particulier. D’autre part, elle a pour but de contrer les effets de cette industrie sur la vie des femmes en offrant du soutien à celles qui en sont victimes.

Mise sur pied en 2005 et incorporée sous la loi des entreprises du Québec depuis 2008, notre organisme regroupe 46 groupes membres, notamment des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, des organismes offrant des services aux communautés de minorités visibles, des organismes de jeunes...etc. Il est également composé d'une centaine de membres individuelles, dont des étudiantes, travailleuses de rue, femmes-survivantes de la prostitution et de nombreux et nombreuses sympathisantEs qui croient qu’un monde sans prostitution est possible. Le travail de la CLES se décline en trois principaux volets soient les services aux femmes, la prévention et la sensibilisation ainsi que la formation et la défense de droits.

Depuis sa création la CLES vise à:

1. *Offrir du soutien et de l'accompagnement aux femmes exploitées sexuellement dans la prostitution sous toutes ses formes et leur offrir des alternatives*:

Nous intervenons de façon individuelle auprès des filles et femmes qui sont ou qui ont été dans l’industrie du sexe, et ce, en offrant des services d'écoute, d'accompagnement, et de soutien financier pour des besoins urgents (en faisant des prêts émanant du fond de solidarité de l'organisme). Nous veillons aussi à l'organisation de groupes de soutien regroupant des femmes qui sont ou ont été exploitées par l'industrie du sexe. Par ailleurs, notre équipe de solidarité composée de nos membres s'organise pour appuyer les filles et les femmes qui sont ou ont été dans l'industrie du sexe dans des démarches juridiques ou médicales, démarche de retour aux études ou sur le marché de travail, démarches de recherche de logement, etc. Une autre action que nous menons afin d'atteindre cet objectif consiste en notre travail de proximité dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. En effet, tous les mercredis, deux de nos travailleuses, dont une intervenante et une survivante de la prostitution, vont à la rencontre des femmes qui sont encore dans l'industrie du sexe pour à la fois les écouter et leur proposer nos services.

1. *Faire de l’éducation et de la prévention auprès des jeunes, des femmes, et de la population en général en ce qui a trait aux causes, aux conséquences individuelles et sociales de l’exploitation sexuelle commerciale*:

Consciente de l'importance des outils pédagogiques pour mener un travail de sensibilisation auprès des jeunes, nous avons réalisé un documentaire de prévention intitulé « *Le plus vieux mensonge du monde ».* Dans celui-ci, des jeunes femmes témoignent de leur expérience dans la prostitution. En suivant deux adolescentes s’intéressant au sujet de la prostitution, le documentaire permet de découvrir de multiples formes d’exploitation sexuelle. À travers leur histoire, les femmes qui témoignent révèlent l’envers du décor et déboulonnent bien des mythes sur la prostitution. D’autres soulèvent les intérêts et les enjeux occultés. On découvre ainsi que loin d’être le plus vieux métier du monde, la prostitution est le plus vieux mensonge du monde.

Ce documentaire s’adresse aux jeunes de 14 à 19 ans et est accompagné d’un guide d’animation qui donne des outils et des informations pour parler du sujet et animer des ateliers. Munies de cet outil nous avons formé des jeunes filles qui à leur tour ont animé des discussions autour de l'exploitation sexuelle dans leurs Cégeps et dans certains groupes communautaires. La CLES offre aussi des formations aux intervenantEs dans des groupes communautaires tout comme dans les CLSC sur la problématique de la prostitution et ses conséquences afin de mieux les outiller pour intervenir auprès des filles et des femmes. Nous organisons également des animations de cafés-rencontres ou d’autres réunions sur la question de la prostitution dans divers milieux.

1. *Amener les institutions publiques à aborder la problématique de la prostitution dans une perspective féministe d’égalité et de défense des droits collectifs afin d’assurer des alternatives sociales et économiques et de promouvoir la protection des femmes et des jeunes filles.*

Plusieurs actions sont menées dans ce sens, notamment la rencontre de représentantEs des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéraux afin de les sensibiliser à la problématique de l’exploitation sexuelle et les inciter à poser des gestes concrets pour offrir des alternatives aux filles et femmes qui sont ou qui ont été dans l’industrie du sexe. Les actions visent aussi à responsabiliser les clients et les proxénètes en les criminalisant. Nous travaillons également à encourager la création d’alliances avec des groupes de femmes notamment des groupes intervenant auprès des personnes immigrantes afin de se doter d’un discours commun sur la prostitution et l’industrie du sexe. Nous réalisons des recherches-actions sur différents sujets servant à faire connaître les réalités de l’industrie du sexe, les besoins des femmes et le manque de soutien pour arriver à sortir de la prostitution ou sur l’évolution de la criminalisation de la prostitution au Canada.

**Des données inédites pour éclairer le travail pour contrer l’exploitation sexuelle**

Nous avons mené, au cours de la dernière année, deux recherches-actions permettant d’évaluer l’ampleur du phénomène de l’exploitation sexuelle ainsi que les besoins des femmes qui sont ou ont été dans la prostitution. Nous vous donnons ici les résultats préliminaires de ces recherches (voir en annexe des tableaux complémentaires)

* ***Évolution de l’industrie du sexe***

En 2011, la CLES avait produit un portrait des lieux d’exploitation sexuelle pour Montréal et ses alentours. En 2013, nous avons fait la mise à jour de ce portrait. Il est évident que loin d’être un phénomène en perte de vitesse, l’industrie de l’exploitation sexuelle se diversifie et réussit à vivre sous le radar des services de police ou des municipalités.

* En 2011, 339 lieux physiques reliés à l’industrie du sexe avaient été recensés.
* En 2013, avec plus de recherche et plus de temps, 420 lieux physiques de l’industrie du sexe ont été recensés dans le Grand Montréal, dont 348 à Montréal.
* Parmi ceux-ci, dans le Grand Montréal, 303 sont des salons de massages dits érotiques (72,1%), dont 260 à Montréal (74,7%).
* Les lieux sont surtout situés dans les quartiers centraux de Montréal, sur les grandes artères et près des ponts.
* 657 annonces ont été recensées dans les journaux et sur Internet.
* Au total, 1077 lieux physiques ou annonces reliés à l’industrie du sexe ont été recensés pour le Grand Montréal.

Les municipalités semblent avoir peu de pouvoir pour interdire l’établissement de commerces dits érotiques sur leur territoire et ce, malgré le fait qu’au vu et au su de tous et de toutes ces établissements (bars de danseuses, salons de massages dits érotiques, agences d’escortes « incall ») sont, en fait, les nouveaux bordels contemporains. Cela est particulièrement inquiétant en voyant le nombre de salons de massages offrant des actes sexuels tarifés allant des attouchements sexuels aux « gangbangs », c’est-à-dire, des viols collectifs, monnayés!!!

Il faut donc une volonté politique claire pour rendre illégitime une industrie qui est basée sur l’exploitation sexuelle de milliers de femmes. Il importe de donner des outils aux municipalités et d’envoyer des messages clairs contre l’exploitation sexuelle.

* ***Les besoins des femmes qui ont un vécu dans la prostitution***

Comme il existe peu de recherches sur les besoins des femmes dans la prostitution, la CLES a décidé d’entreprendre une recherche-action afin de nous aider à mieux les cerner ainsi que les ressources à mettre en place pour y répondre. Cela a été une entreprise d’envergure et nous sommes toujours à analyser les résultats des 109 questionnaires et 23 entrevues auxquels des femmes ont accepté de répondre. Vous trouverez donc ici les résultats préliminaires qui, bien que partiels, donnent déjà de bonnes indications sur les réalités auxquelles sont confrontées les femmes dans l’industrie du sexe et celles qui en sont sorties. Et la littérature et la réalité de la pratique démontre que l’exploitation sexuelle laisse des marques. La parole des femmes, en ce sens, est essentielle pour bien évaluer la prévention à l’entrée dans l’industrie du sexe tout comme le soutien à court et long terme des femmes qui sortent du milieu de la prostitution. Cette recherche est une première manche dans cette direction.

*Résultats préliminaires de l’analyse des besoins des femmes dans la prostitution*

**Notre échantillon :** 109 questionnaires et 23 entrevues

**Participantes :** Femmes qui ont déjà pensé à quitter l’industrie du sexe ou celles qui l’ont quittée

**Âge**

* Les répondantes ont entre 17 ans et 60 ans
* 36,4 ans : âge moyen des répondantes

**Six villes :** Montréal, Sherbrooke, Val d’Or, Gatineau, Chicoutimi, Québec

**Groupes ethnoculturels des répondantes**

* 71% Femmes de la majorité
* 21% Femmes autochtones
* 8% Femmes des minorités visibles

**Situation dans l’industrie du sexe :** 45% des répondantes sont actives dans l’industrie du sexe, alors que 55% ont quitté l’industrie

**Âge d’entrée dans l’industrie du sexe**

* 79% des répondantes avaient 25 ans ou moins lorsqu’elles sont entrées dans l’industrie du sexe
* 37% des répondantes étaient mineures
* 21,1 ans : âge moyen des répondantes lors de l’entrée dans l’industrie du sexe
* 14,7 ans : âge moyen desrépondantes *qui étaient mineures* au moment de l’entrée dans l’industrie du sexe

**Temps passé dans l’industrie du sexe :** 62% des répondantes sont ou ont été dans l’industrie du sexe pour une durée de plus de 5 ans

**Souhait de quitter :** 81% des répondantes actives dans l’industrie du sexe veulent la quitter (N=49)

**Violence** : 90,7% des femmes ont vécu de la violence, sous une forme ou une autre, au cours de leur vie

**Facteurs d’entrée dans l’industrie du sexe**

* Besoin d’argent
* Toxicomanie
* Proximité avec le milieu
* Banalisation de l’activité prostitutionnelle
* Contrainte
* Passé de violence

**Obstacles à la sortie de l’industrie du sexe**

* Besoin d’argent
* Toxicomanie
* Stigmatisation
* Difficulté à trouver un emploi
* Impacts des violences

**Besoins nommés par les répondantes**

**Connaissances des ressources**

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

# Besoins exprimés par les femmes autochtones

* Les femmes autochtones souffrent davantage de la stigmatisation associée au fait d’être autochtone que de celle liée à la prostitution.
* Elles nomment des besoins particulièrement pressants relatifs à l’hébergement, à la toxicomanie, aux alternatives à la judiciarisation et au soutien spirituel.

**Quelques conclusions**

Plusieurs répondantes ont de la difficulté à identifier et à nommer leurs besoins laissant transparaître l’impact des diverses formes de violence vécues (incluant l’exploitation sexuelle) sur leur perception d’elles-mêmes et leurs capacités à reconnaître leurs désirs ou aspirations. L’analyse montre que les besoins des répondantes sont imbriqués et ne peuvent pas être considérés séparément ni hiérarchisés.

Peu d’entre elles connaissent des ressources pour les aider lorsqu’elles sont encore dans l’industrie du sexe et, encore moins, pour les soutenir dans leur processus de sortie de l’industrie du sexe malgré le fait que plusieurs d’entre elles fréquentent ou ont fréquenté divers organismes venant en aide aux femmes dans la prostitution. Pour leur part, les répondantes ayant quitté l’industrie du sexe ont besoin de ressources pour les soutenir dans la guérison et la reconstruction de leur vie. Il est clair qu’on ne peut se contenter d’offrir du soutien pour la sortie. Il faut aussi permettre un accompagnement à plus long terme et ce, peu importe l’âge d’entrée ou le temps écoulé depuis la sortie.

À la lumière de ces données, on constate combien la pauvreté joue un rôle central dans l’entrée des participantes dans l’industrie du sexe et dans leur maintien, et constitue un obstacle majeur pour la sortie et la reconstruction de leur vie. La violence des hommes, violence sexuelle ou psychologique, violence conjugale, sollicitation, inceste, violence physique, manipulation amoureuse, vécue par les répondantes participe également à leur entrée et leur maintien dans l’industrie du sexe, et s’ajoute, bien souvent, à la violence qu’elles vivent de la part des clients ou d’un proxénète. De manière générale, l’accumulation de facteurs négatifs rend la sortie et l’après-sortie plus difficiles et ce, sans compter l’impact de la stigmatisation.

**Nos recommandations pour le comité interministériel sur l’exploitation sexuelle**

Nous soutenons les recommandations portées par le Conseil du statut de la femme dans son avis intitulé « *La prostitution : il est temps d’agir* ». Nous croyons cependant que certaines doivent être beaucoup plus spécifiques. Nous divisons nos recommandations en quatre axes d’intervention : éducation et prévention ; protection des personnes prostituées et voies de sortie de la prostitution ; élimination du proxénétisme ; responsabilisation et pénalisation des clients prostitueurs. Nous avons ciblé les changements qui pourraient apporter un soutien immédiat aux femmes dans la prostitution souhaitant sortir de ce milieu, en tenant compte de la capacité d’agir du gouvernement québécois dans un contexte où le code criminel relève du gouvernement fédéral.

***1. Éducation et prévention***

1a) mettre en place un cours d’éducation sexuelle faisant la promotion de relations égalitaires avec la formation appropriée pour le personnel qui le dispensera. Ce cours d’éducation sexuelle doit, tout particulièrement, avoir pour objectifs de contrer l’impact de la socialisation sexiste et prévenir l’entrée dans l’industrie du sexe;

1b) légiférer sur les pratiques publicitaires et la production et la diffusion d’images sexistes. Il existe un continuum entre la pornographisation de notre société et la banalisation de la prostitution toute comme de toutes les formes de violence envers les femmes;

1c) développer des formations pour sensibiliser les intervenant-e-s au vécu des femmes dans la prostitution et sur la prévention de l’exploitation sexuelle;

1d) mettre en place une campagne de publicité sociétale sur une période de 5 ans afin de déligitimer l’industrie du sexe en parlant de ses impacts, de contrer la stigmatisation des femmes dans la prostitution et d’affirmer que l’achat d’actes sexuels est incompatible avec l’égalité de fait pour toutes les femmes du Québec.

***2. Protection des personnes prostituées et voies de sortie de la prostitution***

2a) dégager des fonds d’urgence pour développer et financer des services adaptés aux femmes qui ont un vécu dans l’industrie du sexe, particulièrement pour les soutenir, lorsqu’elles le souhaitent, dans le processus de sortie, et procéder à des évaluations régulières de ces services. Ces services doivent inclure de l’écoute et du soutien, de l’hébergement court terme et long terme, des centres de désintoxication, des groupes de paires, de l’accompagnement juridique ou autre, des services de santé et des interventions adaptés etc.) tout cela avec une approche basée sur le non jugement, la reconnaissance des méfaits de la prostitution sur les femmes et leur accès à l’égalité pleine et entière, la confidentialité et le bien-être des femmes; en fait, des ressources qui ont une approche féministe de l’intervention;

2b) nous recommandons que le proxénétisme, la traite à des fins d’exploitation sexuelle et tout autre crime ayant rapport avec la marchandisation du corps des êtres humains soient annexés aux crimes couverts par la Loi sur l’indemnisation des victimes d’actes criminels;

2c) voir à la mise sur pied et au financement de ressources spécifiques pour aider les femmes ayant un vécu dans la prostitution à effectuer un retour sur le marché du travail, à accroître leur employabilité, à compléter leur formation tout en ayant accès à un revenu au-dessus du seuil de pauvreté. Ces ressources doivent laisser place au processus de guérison de l’après sortie et les allers-retours que cela peut supposer;

2d) offrir aux intervenantEs des milieux de la santé et des services sociaux ainsi que juridiques (policiers, juges, avocatEs) des formations sur les réalités des femmes dans la prostitution et leurs besoins de soutien et d’accompagnement incluant le besoin de quitter le milieu. Les femmes ne savent pas que des organismes peuvent les soutenir dans cette perspective et n’ont donc pas accès à l’aide nécessaire pour la démarche de sortie diminuant ainsi leur capacité de sortir du milieu et contribuant aussi à les maintenir dans l’industrie du sexe;

2e) mettre fin à la criminalisation des femmes dans la prostitution en émettant des directives claires aux corps policiers que les femmes dans la prostitution sont des victimes et non des criminelles. On parle donc de déjudiciariser les femmes dans l’industrie du sexe afin de leur donner la possibilité d’avoir recours aux services disponibles, aller à la police pour dénoncer des agresseurs ou leur proxénète, etc.;

2f) effacer tous les casiers judiciaires des femmes dans la prostitution qui ont été trouvées coupables de sollicitation, d’autres offenses liées à la prostitution ou infractions connexes (vagabondage, cracher sur la place publique, etc.);

2g) permettre aux femmes de pouvoir faire effacer de leurs dossiers (aide sociale, médicaux, etc.), toute référence au fait qu’elles aient été dans la prostitution;

2h) développer et financer des services adaptés aux femmes autochtones qui ont un vécu en prostitution;

2i) financer et soutenir des recherches-actions visant à mieux connaître les réalités vécues par les femmes racisées ou issues de l’immigration dans l’industrie du sexe.

***3. Élimination du proxénétisme et déligitimation de l’industrie du sexe***

3a) émettre des directives policières pour cibler les clients-prostitueurs et les proxénètes;

3b) examiner en quoi et comment la Loi des cités et villes ou autre loi pourrait être amendée pour interdire les établissements érotiques qui sont clairement des lieux d’exploitation sexuelle;

3c) s’assurer que les règles publicitaires des médias électroniques ou papiers, interdisent la promotion de la prostitution sous toutes ses formes. Il s’agit d’une forme de proxénétisme puisque ces médias tirent profit de la prostitution d’autrui;

3d) créer un ordre professionnel pour les massothérapeutes, tel qu’il en existe dans d’autres provinces, afin de permettre l’exercice légitime de la massothérapie à titre de soins de santé complémentaires aux soins médicaux tout en prévenant l’ouverture d’écoles ou d’associations pouvant servir d’écran à l’exploitation sexuelle.

***4. Responsabilisation et pénalisation des clients prostitueurs***

4a) financer une campagne de publicité sociétale lançant un message clair aux clients-prostitueurs que l’achat d’actes sexuels est, en fait, un acte d’exploitation sexuelle et que ce sont les femmes et les filles qui en paient le prix;

4b) émettre des directives claires aux corps policiers afin de cibler les clients prostitueurs et ainsi délégitimer l’achat d’actes sexuels.

Nous croyons qu’il est de prime importance de situer la lutte et l’intervention liées à l’exploitation sexuelle dans le continuum de la violence masculine envers les femmes. Il serait également important que le comité interministériel rencontre des femmes survivantes de la prostitution afin d’éclairer son Plan d’action et d’ancrer la Politique sur l’exploitation sexuelle dans la réalité que ces femmes vivent ou ont vécu. Les femmes survivantes souhaitent et doivent être engagées dans le développement et l’évaluation des services adaptés pour soutenir les femmes qui ont un vécu dans la prostitution avant, pendant et après leur sortie tout comme elles doivent être au cœur des changements sociaux qui sont nécessaires pour mettre fin à l’exploitation sexuelle.